Appartenir à la cité, faire communauté

Sur l’inclusion politique des juifs en Occident (Antiquité tardive-Moyen Âge)

Journée d’études au Musée d’art et d’histoire du judaïsme, Paris, 7 juin 2022

Loin de concevoir *a priori* cité et communauté comme antithétiques ou exclusives, cette journée d’étude se propose d’examiner la façon dont les juifs — pensés ici aussi comme des acteurs politiques — ont pu, en Occident, durant un « long Moyen Âge » commençant avec l’Antiquité tardive, conjuguer les deux niveaux d’inclusion politique et, tout à la fois, appartenir à la cité et constituer une communauté ; comment ils ont su jouer de cette double inclusion pour définir les conditions d’un *modus vivendi* qui leur permettait tout à la fois de mener une vie juive et de s’affirmer dans la société englobante.

Le choix d’étudier les mondes anciens permet de porter un « regard éloigné » sur une question actuelle ; l’ampleur de l’arc chronologique et de l’aire spatiale examinées interdit toute essentialisation et tout désir de figer l’analyse des modalités d’inclusion politique des juifs et ouvre, au contraire, sur une diversité de situations. Notre propos vise par ailleurs à proposer une approche interne et externe de la question étudiée — du point de vue des documents produits par les juifs et du point de vue de ceux que produisent les pouvoirs. L’enquête ne peut se concevoir de façon unilatérale ou univoque. L’inclusion politique des juifs est le résultat d’un accord, dont les termes et les conditions varient selon les lieux et les époques, mais qui, pour être appréhendé dans sa totalité, doit être examiné en fonction des diverses parties qui en sont les acteurs.

Les juifs constituent des groupes aux identités plurielles, emboîtées et évolutives, qui répondent aux principes formulés par le Talmud pour tenir compte des réalités politiques postexiliques. Les juifs en diaspora, conscients de la situation d’infériorité politique qui est la leur, sont en effet soumis à des injonctions sinon contradictoires, du moins diverses : subsister en tant que groupe religieux particulier et minoritaire et, en même temps, exister pleinement dans leurs terres d’accueil. Mais plutôt que de nous placer dans les courants historiographiques qui ont insisté, à juste titre, sur cette situation, nous considérerons les acteurs dans l’exercice quotidien de leurs appartenances et de leurs citoyennetés.

Nous nous attacherons dans notre démarche à une observation attentive de la chronologie. Loin de conduire à une conception du temps comme immobile, envisager un phénomène dans la longue durée permet d’examiner l’évolution de la définition et de la place des juifs, tant membres de la société politique que groupe distinct, à l’intérieur de corps politiques englobants. Nous ne nous attacherons pas aux structures, plus statiques et résistantes, mais nous porterons l’attention sur les changements dans les sociétés tardo-antiques, médiévales et prémodernes. Nous mettrons en valeur les césures et les adaptations qui finissent par créer de nouveaux mondes. Des travaux récents sur les juifs dans l’Empire romain préchrétien, qui réinterrogent notamment la nature du particularisme juif (les juifs étant considérés et se pensant comme *gens*, *natio*, ou adeptes d’une *religio* particulière, selon que les sources les qualifient de « juifs » ou « Judéens »), fournissent des éléments stimulants pour la réflexion concernant les périodes ultérieures. La place accordée aux juifs dans les États du Moyen Âge occidental n’est pas la même selon le type d’État et selon les stades de maturation politique auxquels on les saisit. La nature et la structure des États impériaux supposent la gestion de la diversité, alors que les monarchies, qui s’affirment à partir de la fin du XIIe siècle, se construisent sur fond d’uniformisation. Et l’on ne doit pas ignorer l’apparition des villes et des ensembles étatiques régionaux : ces institutions et ces régimes sont aussi porteurs de cultures et de valeurs politiques singulières.

On interrogera le passage du paganisme au christianisme ; puis la progressive christianisation de l’Empire romain (donc une phase où, dans un empire multiethnique, les juifs ne sont qu’un groupe ethnique parmi d’autres ; suivie d’une phase où, conformément à la vocation universelle du christianisme, les autres confessions ne peuvent plus subsister ou, du moins plus de la même manière). Pour l’époque médiévale, on observera l’apparition progressive d’une conception nouvelle de la nation et de la souveraineté en toile de fond des mutations politiques. Parmi les moments importants ponctuant ces évolutions, on retiendra la publication en 212 de l’édit de Caracalla, qui fait de tous les habitants de l’empire des citoyens romains ; et, plus tard, le moment grégorien (1075-1096), avec ses paradoxes (la séparation des clercs et des laïcs, des chrétiens et des non chrétiens ; et, en même temps, le ressaisissement du bras laïc pour lutter contre l’infidèle et affirmation de la supériorité du pouvoir spirituel). C’est sur ce socle que pourra se bâtir un échange interdisciplinaire fructueux.

En termes de méthode, notre approche sera empirique, appuyée très concrètement et précisément sur une documentation de première main. On interrogera à partir de ces sources les modalités d’inclusion politique des juifs à travers les marqueurs forts que sont, par exemple, la fiscalité, le serment, la participation aux rites collectifs tels que les processions civiques et les entrées princières, dont il est possible d’offrir diverses interprétations, en termes d’insertion et d’inclusion, de distinction ou d’irréductibilité. On accordera une attention toute particulière à ce qui peut s’apparenter à la conclusion de véritables contrats politiques entre les juifs et les pouvoirs, depuis l’exemple allemand dont le privilège de Rüdiger accordé aux juifs qui viendraient s’installer à Spire (1084) constitue l’une des premières occurrences, jusqu’aux cas italiens si particuliers des *condotte*, qui résultent de la négociation entre les parties en vue de l’établissement d’un contrat d’installation, limité dans le temps.

Cette journée d’étude sera composée de deux moments : une matinée de conférences qui donneront au sujet sa profondeur chronologique et son ampleur spatiale et permettront de dégager à la fois les césures, les convergences et les différences dans les conceptions et les formes de l’appartenance des juifs à la cité ; et une après-midi articulée autour de deux tables rondes conçues comme des ateliers d’analyse des sources qui permettront de confronter les exemples de manière très concrète autour de deux thématiques : 1. La négociation de la présence juive, la contractualisation politique et le dialogue entre les diverses institutions dont relèvent les juifs et 2. Les formes vécues de l’appartenance et leurs modes d’exercice pratique ( à travers la fiscalité, le serment, les processions, le quartier confessionnel, etc.)